

Veille sur la « pair-aidance »

« Pair Aidance » source: site « [réhabilitation psychosociale](#) »

L'histoire de la pair-aidance en santé mentale commence en France à la fin du 18ème siècle. Le premier exemple connu d'un patient guéri ayant fait partager son expérience au bénéfice d'autres patients serait français: Jean-Baptiste PUSSIN, de l'hôpital Bicêtre. Dans les années 70, il a influencé PINEL, et la libération des malades mentaux de leurs chaînes à la Salpêtrière lui doit beaucoup.

Au milieu du 19ème siècle, s'organisent aux Etats-Unis des petits groupes d'anciens alcooliques qui se réunissaient pour se soutenir dans leurs démarches d'abstinence. Les Alcooliques Anonymes ont fait la démonstration que le partage et l'échange d'expérience représentaient une réponse thérapeutique efficace. A partir des années 50, des associations d'usagers en santé mentale ont également contribué à prouver la pertinence de la pair-aidance. Ils ont montré que l'utilisation par les malades de leurs propre expérience est une variable majeure dans le processus de rétablissement des autres.

Depuis 2005 en France se sont développés des Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM). Ce sont des espaces de vie où les personnes se retrouvent pour se rencontrer, parler, participer à des activités et la plupart des structures sont autogérées: les personnes rompent l'isolement, retrouvent des responsabilités si elles le souhaitent et une place active dans la société.

Depuis 2012 en France, en s'inspirant de modèles canadiens, la pair-aidance en santé mentale se professionnalise à travers l'expérimentation du CCOMS (Centre Collaborateur de l'OMS) des Médiateurs de Santé Pair.

« Le travail-pair » source: site "fondationdenice.org"

Le travail pair repose sur une idée simple: intégrer dans l'accompagnement social et médico-social des personnes, l'expérience et les savoir-faire d'un intervenant ayant vécu par le passé des difficultés telles que l'errance, la maladie mentale, les addictions, le chômage... et s'étant « rétabli », « inséré ». Ce vécu lui permet ainsi de soutenir au quotidien des personnes confrontées aux mêmes situations en complément des travailleurs sociaux.

Ce nouveau type de métier s'est développé initialement dans le champ de la santé mentale et notamment dans les équipes du « **Un Chez Soi d'Abord** », qui logent et accompagnent des publics cumulant errance, addictions et troubles psychiques.

« Le rétablissement et la pair aidance en contexte québécois » source: CAIRN

Définition « pair-aidance » : soutien mutuel entre personnes qui composent ou ont composé avec des expériences de vie difficiles de même nature (comme par exemple un vécu psychiatrique ou la vie à la rue).

Le programme québécois *Pairs Aidants Réseau* (PAR) définit le rôle du pair aidant: « *le pair-aidant est un membre du personnel qui, dans le cadre de son travail, divulgue qu'il vit ou qu'il a vécu un*

trouble mental, ou un parcours similaire. Le partage de son vécu et de son histoire de rétablissement a pour but de redonner espoir, de servir de modèle d'identification, d'offrir de l'inspiration, du soutien et de l'information auprès des personnes qui vivent des situations similaires à celles qu'il a vécues. »

« **La pair-aidance** » source: **Dihal sur le site du gouvernement.fr**

« *L'approche par les pairs s'inscrit dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire.* » La ressemblance provient notamment d'expériences communes (parcours de rue, addictions, mauvaise santé mentale...) Un pair affiche son parcours. La dynamique d'interventions construite entre autre grâce à la proximité entre pair et communauté ciblée l'intervention.

Plusieurs noms sont utilisés, chacun porteur de revendications, tant en terme de participation, de représentation sociale, que de nature de dynamique d'intervention associée. Le terme « Médiateur de santé pair » par exemple, utilisé au sein du programme « Un Chez Soi d'Abord », renvoie à l'univers de la médecine, dans une tentative d'inclusion d'une figure dans une relation médecin/patient jugée trop inégalitaire.

La notion de « Travailleur Pair » renvoie à des approches comparables, mais suggère également que l'objectif à atteindre est la création d'un nouveau métier. La notion de « Pair Aidant » est plus ambiguë, avec par exemple de nombreuses critiques en gérontologie sur la notion d'aidant, renvoyant à la personne « aidée » à son statut de personne fragilisée et la personne « aidante » en mal de reconnaissance d'une véritable compétence.

Le CCPA, réuni le 9 juin 2016 autour du thème de la pair aïance, s'est prononcé en faveur du nom « travailleur pair » (14 voix), suivi d'« accompagnateur aidant » (8 voix).

Le travail pair s'inscrit :

- Dans une **démarche de réduction des risques** (au sens large). Le travail pair peut enrichir les pratiques d'intervention.
- Dans une **logique de rétablissement**. En valorisant le savoir expérimentiel qui pourrait à priori être perçu comme disqualifiant ou dévalorisant. Le travail pair renverse le stigmate et concoure à ce processus de rétablissement.

La comparaison entre projets français permet de dire que :

- Il existe une grande variété de statut (bénévolat, insertion, en CDI)
- Tout pair-aidant n'exerce pas sous le même nom (médiateur de santé pair, travailleur pair)
- Certains ont bénéficié d'une formation, d'autres non.

Ce qu'en dit la recherche: globalement les résultats de la recherche convergent pour dire que les pairs-aidants ont un impact significatif:

- Dans l'intervention précoce
- Dans l'accès aux soins des personnes mal insérées dans un parcours de soins
- Dans la réduction des ré-hospitalisations

La question de la formation: Associées aux programmes CCOMS et Un Chez Soi d'Abord, le DU « Médiateur de Santé/Pair », de Paris et le DESIU « Pratiques orientées autour du rétablissement » de l'université d'Aix-Marseille, sont des exemples de formation pouvant intéresser les pairs.

« Pairs-aidants: à la recherche de leur juste place » source: ASH, n°3233, 12 novembre 2021

Les pouvoirs publics invitent à développer cette pair-aisance, tout comme les institutions en mal d'attractivité. Les universités bientôt rejointes par les IRTS et les associations se sont donc employés à proposer de nouveaux cursus de formation. Il s'agit de transformer les savoirs dits « expérientiels » en compétences professionnelles. Ces formations ont aussi pour but de légitimer des intervenants d'un nouveau genre. La reconnaissance des pairs-aidants reste à construire auprès de nombreuses équipes où ils pourraient être accueillis.

BEAUCE Mayron

Etudiante en formation d'Educateur Spécialisé - IDS Canteleu